

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220210-15-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2022

N° 15/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 février 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 février

Objet de la délibération :

Désignation d'un représentant à l'association Les Amis du Musée Gustave Courbet

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	63
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	12
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le dix février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Gilles ARNOULD à Marc JACQUOT, Guillaume AYMONIN à Alain MONNIER, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Frédéric BONNEFOI à Didier LAITHIER, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Olivier DARD à Sylvie LHERITIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Maxime GROSHENRY, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Boris PIERRET à Vanessa DORDOR
Procuration	
Suppléé(e)s	Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Véronique KELLER par Pascale ANGIOLINI, Serge MONNET par Hubert JUSTE
Excusé(e)	Françoise GOUBET, Elisabeth JACQUES, Romuald MAUGAIN, Mickaël NICOLET, Florence PAUL, Marie-Christine VERNEREY, Sarah VIONNET
Absent(e)s	Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Françoise LEBLANC-VICHARD, Jacques MAURICE, Pascale PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Rémy STADELMANN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Christophe GARNIER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A la demande de l'association Les amis du Musée Gustave Courbet et conformément à leurs statuts adoptés le 31/03/2021, la communauté de communes est invitée à désigner un représentant au conseil d'administration,

Cette personne siègera dans le collège 1 « Représentants des collectivités » aux côtés de 6 membres représentants la Ville d'Ornans (1), Flagey (1), la Région (1) et le Département (3).

L'association a pour objet principalement de faire connaître l'œuvre de Courbet, suivre les acquisitions d'œuvre du peintre et de participer au programme de restauration de l'atelier.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de désigner Yves MOUGIN pour représenter la CCLL au conseil d'administration de l'association les Amis du Musée Gustave Courbet.

Fait et délibéré en séance, le 10.02.2022

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Basude
25290 ORNANS